



La Principale

à

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves

**Objet: Paiement de la demi-pension du 3<sup>ème</sup> Trimestre**

Le paiement de la demi-pension pour le 3<sup>ème</sup> Trimestre  
(Du 09 avril 2018 au 15 juin 2018) s'effectuera du :

☞ Lundi 05 mars 2018  
au  
☞ vendredi 23 mars 2018

au bureau de l'intendance de 7h30 à 10h30 précises.

**Pas d'encaissement le mercredi**

Le prix du repas est de : 2,44 Euros

Elèves de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> Forfait 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) 78.08 €

La journée banalisée du 19 avril ainsi que la journée du 1<sup>er</sup> juin ont déjà été déduites

En cas de perte ou de bris de carte de cantine, il vous sera réclamé une photo et 11,00 € en échange d'une nouvelle carte.

Seuls auront accès au restaurant scolaire, les élèves munis de leur carte.

✍ NB : Je vous demande de bien vouloir vous munir de monnaie pour les paiements en espèces.

✍ NB : Les chèques sont émis à l'ordre de :  
L'Agent Comptable du Collège Georges ELISABETH.

✍ NB : Les paiements peuvent être effectués également par carte bancaire.

La Principale

Rose-Marie MELAN

